

Vos questions / nos réponses

## je suis en detresse

Par [Profil supprimé](#) Postée le 18/05/2018 21:12

bonjour je suis maman d un ado de 15 ans ... je viens d apprendre que mon fils fume de la drogue mais je ne sais pas quoi exactement ... c est ma fille qui vient de m en informer ... je suis tres tres fâchée .. je ne sais pas quoi faire du tout .. d autant que je suis séparée avec mon mari depuis sept dernier et qu on devrait passer devant le jaf d ici au plus tard sept prochain ... svp aidez moi

---

**Mise en ligne le 22/05/2018**

Bonjour,

Vous avez été informée récemment par votre fille que votre fils de 15 ans consomme de la drogue en la fumant.

Nous comprenons que vous soyez fâchée et désemparée face à cette découverte.

Vous nous dites que vous devez traverser cette situation seule (sans la présence du père de votre fils), votre demande d'aide est tout à fait légitime.

Vous avez la possibilité d'aborder cette question avec lui en explorant certaines questions comme le fait de savoir si il consomme seul ou en groupe, de manière régulière ou plutôt dans l'expérimentation, et ce que qu'il recherche dans cette consommation ou ce que ça peut lui apporter...

Néanmoins il n'est pas toujours simple d'avoir un dialogue sur ces questions complexes avec son enfant, celui-ci peut être dans le déni. Des émotions comme la peur ou la colère chez le parent peuvent parasiter ou bloquer l'échange également.

Beaucoup d'adolescents font l'expérimentation de drogues par curiosité ou dans des cadres festifs. Face aux risques possibles engendrés par ses consommations ou à la possibilité qu'une addiction se mette en place, il nous paraît important que vous soyez informée et soutenue en tant que parent.

Il existe des lieux où des professionnels du champ de l'addiction et des questions adolescentes peuvent aider les parents dans ce sens. Si vous ne vous sentez pas d'avoir un échange avec votre fils sur le sujet ou si une situation de blocage/conflictuelle en est ressortie, ils peuvent vous aider à tenter d'en sortir.

Vous pouvez ainsi vous rendre en Consultation Jeunes Consommateurs (CJC) pour aborder ces questions dans un cadre individuel, confidentiel et gratuit. Les Maisons des Adolescents (MDA) sont également une option envisageable dans l'idée d'un soutien parental plus globale où la question des drogues sera prise en compte.

Nous vous mettons en fin de message des coordonnées de CJC et de MDA dans votre département ainsi que les missions de ces structures via différents liens.

Si vous désirez une orientation plus affinée en fonction de votre ville de résidence ou échanger d'avantage sur votre situation vous pouvez contacter un de nos écoutants.

Nous sommes accessibles tous les jours, soit par téléphone de 8h à 2h du matin au 0800 23 13 13 ou par le chat de notre site Drogues Info Service de 14h à Minuit.

Bien cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

### **[CSAPA Molière - Antenne de Csapa](#)**

22 bd de la république  
**72200 LA FLECHE**

**Tél :** 02 43 50 32 43

**Site web :** [www.ahs-sarthe.asso.fr/csapa-moliere/](http://www.ahs-sarthe.asso.fr/csapa-moliere/)

**Secrétariat :** Lundi et jeudi 8h30-12h30 et de 14h-18h - mardi 8h30-12h30 et de 14h-20h - mercredi 8h30-12h30 et de 14h-19h - vendredi : 8h30-12h30 et de 14h-17h30

**Accueil du public :** Consultation sur rendez-vous : lundi, mercredi et jeudi, une semaine sur deux

**Consultat° jeunes consommateurs :** Consultations des jeunes de moins de 25ans, avec ou sans entourage : tous les mercredis

[Voir la fiche détaillée](#)

### **[Maison Départementale des Adolescents de la Sarthe: Ados 72](#)**

14 avenue du Général de Gaulle  
Maison Départementale des Adolescents

## **72000 LE MANS**

**Tél :** 06 84 71 25 67

**Site web :** [www.mda72.fr](http://www.mda72.fr)

**Accueil du public :** Lundi, mercredi et vendredi de 9h -18h et mardi, jeudi de 12h–18h

**Consultat° jeunes consommateurs :** Consultations avec ou sans rendez-vous : tous les mardi de 17h à 20h, des jeunes de moins de 21 ans avec ou sans entourage.

**Autre :** La Maison Départementale du Mans, compte 8 permanences dans le territoire : au centre social Allonnes, la Flèche et Montval sur Loir- à la Maison Médicale Saint Calais, à l'espace Pasteur de la Sablé sur Sarthe, la Ferté St Bernard

[Voir la fiche détaillée](#)

## **Consultations Contr'Addictions- Maison départementale des adolescents de la Sarthe**

14 avenue du Général de Gaulle

**72000 LE MANS**

**Tél :** 02 43 24 75 74

**Site web :** [//url.me/827Tj](http://url.me/827Tj)

**Accueil du public :** Lundi - Mercredi et Vendredi de 9h-18h et Mardi - Jeudi de 12h-18h

**Consultat° jeunes consommateurs :** Consultations avec ou sans rendez-vous : tous les mardi (semaine paire) et jeudi de 17h à 20h - contactez le 06 84 71 25 67 (laisser un message vocal pour être rappelé)

[Voir la fiche détaillée](#)

**En savoir plus :**

- [J'ai découvert que mon fils se drogue.](#)
- [Les Consultations Jeunes Consommateurs: une aide aux jeunes et à leur entourage](#)
- [Les missions des Maisons des Adolescents](#)